



Vous habitez une commune classée (ou prochainement classée) du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, territoire reconnu pour ses richesses naturelles et ses paysages.

Le prochain projet pour ce territoire (la Charte de Parc) est en cours de construction.

Il définira, pour les 15 prochaines années, ce que nous voulons collectivement pour nos milieux de vie, celui des hommes et des femmes, mais aussi celui de toutes les autres espèces, animales ou végétales. Face aux changements climatiques et à l'érosion de la biodiversité, nous avons, plus que jamais, besoin d'imaginer ensemble le monde de demain.

Participez à l'enquête lancée par le Parc naturel régional en donnant votre avis sur la préservation des richesses naturelles et des paysages, le développement local, la participation citoyenne, la place de la nature en ville, etc.

**FAITES-NOUS PART DE VOS ATTENTES !**

**Le questionnaire est en ligne jusqu'au 30 novembre 2024.**